

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 17 janvier 1984

La séance est ouverte à 14 heures.

• (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'EMPLOI

ON CRITIQUE LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS DU GOUVERNEMENT

M. Gerry St. Germain (Mission-Port Moody): Monsieur le Président, le problème le plus grave dans notre pays, le chômage, a pris des proportions inquiétantes. Triste à dire, le gouvernement fait preuve d'autant d'incompétence au niveau de la création d'emplois qu'à celui de l'économie. Il agit de façon irresponsable et irréfléchie à cet égard. Il établit au petit bonheur des programmes incohérents pour jeter de la poudre aux yeux. Ainsi, dans le cas du programme 2000, programme visant à engager des étudiants pour planter de jeunes arbres, on manque non seulement de formules de demande, mais également de jeunes plants, et on ne pourra pas s'en procurer avant trois ans.

Même incompétence du gouvernement dans le cas du programme Canada au travail. On débloque de nouveaux crédits pour ce programme sans toutefois le faire savoir aux éventuels participants. Ainsi, seules quelques personnes favorisées peuvent en profiter. La planification et la coordination semblent faire totalement défaut.

Nous ne mettrons pas fin au problème du chômage en affectant des fonds à des programmes incohérents et mal gérés et en nous vantant des sommes consacrées à la création d'emplois alors que les chômeurs doivent se rabattre sur l'assurance-chômage. Nous avons le devoir, envers les sans-emplois, de prendre des mesures efficaces, équitables et réalisables pour enrayer le chômage, au lieu d'acheter des emplois temporaires et d'essayer de redistribuer au petit bonheur nos richesses qui s'amenuisent.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS

VIA RAIL—LA SITUATION DANS LA RÉGION SAGUENAY-LAC- SAINT-JEAN

M. Marcel Dionne (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je me joins également aux députés de cette Chambre pour vous féliciter.

J'aimerais parler d'un problème ayant trait au transport par la VIA Rail auquel nous avons dû faire face dans ma région à l'occasion des Fêtes. On sait que des centaines de voyageurs

ont dû rester à la gare parce qu'ils n'avaient pas de place et que l'on n'avait pas prévu de trains assez spacieux pour les contenir tous. De plus, des gens ont dû voyager des heures et des heures sur une distance de près de 300 milles dans le wagon à bagages parmi les animaux pour se rendre dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En 1984, monsieur le Président, il est inacceptable que l'on traite une population de cette manière. Aussi j'ai proposé, il y a quelques mois, des solutions beaucoup plus modernes pour aider les gens de ma région à voyager entre Chicoutimi, Lac-Saint-Jean vers Montréal dans un laps de temps beaucoup plus court. J'aimerais donc que les autorités de la société VIA Rail se penchent sérieusement sur cette question afin de doter la région Saguenay-Lac-Saint-Jean d'un mode de transport qui correspondra aux années quatre-vingt et assurera également à une population qui vit éloignée des grands centres le respect qui lui est dû. J'ai demandé aux autorités de la VIA Rail de se pencher immédiatement sur ce problème, et je suis prêt, à titre de représentant de la région . . .

M. le Président: Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

* * *

[Traduction]

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

HOMMAGE AU PERSONNEL

M. Robert Wenman (Fraser Valley-Ouest): Monsieur le Président, dernièrement j'ai reçu une lettre d'un de mes commettants qui a servi pendant 30 ans dans les Forces armées canadiennes. Mon correspondant exprime avec conviction un des aspects les plus fondamentaux de la défense nationale. Voici ce qu'il dit:

Nous pouvons bien vanter tant que nous voulons les nouveaux navires, avions ou blindés, mais ils ne valent que ce que valent les hommes qui les conduisent. À défaut d'hommes valeureux et dévoués, ce ne sont que des machines. J'estime donc que si le matériel, la politique et les budgets sont d'une très grande importance, l'atout le plus important que possède le Canada en matière de défense, c'est l'effectif humain. Depuis une dizaine d'années les membres de nos forces armées ont été souvent dénigrés et nous devons leur donner à nouveau le rang spécial qu'ils occupent dans la société pour qu'ils retrouvent cet élan qu'exige leur tâche. Nos militaires sont des hommes valeureux, conscients de leur mérite, qui font bien leur travail, donc faisons en sorte qu'ils reçoivent la considération à laquelle ils ont droit.

Je suis parfaitement d'accord avec les sentiments exprimés dans cette lettre. Trop souvent, le rôle de l'opposition consiste à critiquer, et aujourd'hui j'ai voulu signaler ce fait à l'attention de la Chambre afin de rendre un juste hommage à la valeur et à la qualité de ceux, hommes et femmes, qui composent nos forces armées.